

**DECLARATION DES ORGANISATIONS SYNDICALES
D'ETUDIANTS, DE LYCEENS
ET DE SALARIES D'ILE DE FRANCE
CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO, FSU, UNSA,
SOLIDAIRES, UNEF, UNL, CE, FIDL**

Nos organisations syndicales régionales s'associent à l'appel de leurs organisations nationales.

La journée d'action unitaire du 4 avril a été puissante en Ile-de-France avec 700 000 manifestants à Paris et des fortes mobilisations dans les universités, les lycées, les entreprises du privé et du public.

Elles rappellent que, pour permettre l'ouverture de discussions ou de négociations sur l'emploi et la formation des jeunes, la précarité et le chômage, l'hypothèque du CPE doit être, très rapidement, levée. Ce qui passe par le vote, avant les vacances parlementaires (le 17 avril), d'une loi, abrogeant le CPE.

Elles appellent leurs organisations locales d'Ile-de-France à se réunir pour :

- Rencontrer dans l'unité les députés et sénateurs pour exiger le retrait du CPE et rendre publiques les réponses
- Soutenir les mobilisations étudiantes et lycéennes et notamment à la journée d'actions du 11 avril
- Renforcer la mobilisation, entre autres, en portant l'exigence du retrait du CPE (banderoles, affiches, tracts, etc...) dans et devant les entreprises et dans les localités

Les organisations syndicales CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO, FSU, UNSA, SOLIDAIRES, UNEF, UNL, CE, FIDL d'Ile-de-France ont décidé de s'adresser ensemble, par courrier, à chaque député et sénateur de la région pour le vote d'une loi abrogeant le CPE avant le 17 avril.

Elles sont convenues de rester en contact et de se retrouver la semaine prochaine.

Jeudi 6 avril 2006